



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

assurance dépendance

Question écrite n° 106084

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale après la publication dans le journal *France Soir* en ce début du mois d'avril 2011 d'un article mettant en cause les contrats d'assurance dépendance. Dans une exigence de clarification, et afin de lever le discrédit sur les contrats dépendance, il lui demande s'il peut en réponse préciser les conditions de conclusion de tels contrats, et les obligations mises à la charge des différentes parties au contrat.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106084

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2011, page 4175

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)